

JANVIER 2017

PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE

LE GLOBAL REPORTING INITIATIVE

Faire du reporting de développement durable aide les organisations à définir leurs objectifs, à mesurer la performance et à gérer le changement afin d'accroître la durabilité de leurs opérations. Un rapport de développement durable transmet les éléments d'information sur les impacts d'une organisation – qu'ils soient positifs ou négatifs – sur l'environnement, la société et l'économie. Ce faisant, le reporting de développement durable permet de concrétiser des questions abstraites, favorisant ainsi la compréhension et la gestion des effets sur les activités et sur la stratégie de l'organisation de ces évolutions en matière de développement durable.

(Tiré des Lignes directrices du GRI G4)





Mot du président et chef de la direction

Aéroport de Québec inc. (AQi), par sa politique de développement durable, s'engage à devenir un modèle canadien en matière de développement durable et de protection de l'environnement. Pour y arriver, l'entreprise est fière de compter sur des gestionnaires et des employés qui prennent à coeur la préservation et la pérennité du milieu physique et mettent continuellement en oeuvre des mesures visant à protéger les ressources naturelles et réduire la pollution, tout en tenant compte des implications écologiques, sociales et économiques de ses activités.

Le plan de gestion environnementale (PGE) reflète l'engagement de la haute direction à faire en sorte que les activités aéroportuaires se déroulent dans un cadre respectueux de l'environnement tout en s'efforçant d'améliorer continuellement sa performance de développement durable.

Ses objectifs environnementaux visent non seulement à respecter en tout temps les exigences réglementaires mais aussi tenter de les dépasser. Comme par les années antérieures, AQi s'engage à continuer de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires d'affaires et la communauté riveraine de l'aéroport afin de partager nos préoccupations communes et encourager les initiatives environnementales qui pourraient bénéficier à tous.

En 2018, AQi publiera son premier rapport de développement durable couvrant l'année 2017. Ce rapport sera rédigé en harmonisant son contenu avec les lignes directrices du Global Reporting Initiative (GRI Standard). Ce processus de divulgation de la performance de développement durable se fonde sur la transparence de l'information divulguée, la consultation et la collaboration avec toutes ses parties prenantes. Le processus de mise en oeuvre a été initié en 2015 et verra son couronnement au printemps 2018, lors de la publication du premier rapport officiel.

Depuis 2008, AQi a mis le cap sur l'avenir et s'y engage avec détermination, supporté par une équipe d'employés compétents, axée sur le passager et ayant le souci du détail. C'est pourquoi nous sommes fiers du chemin parcouru et enthousiastes de s'engager sur celui qui fera de l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec un modèle, en Amérique du Nord, quant à sa performance environnementale,

Gaëtan Gagné, C.D., LLIF, C. Dir., ASC
Président et chef de la direction
Aéroport de Québec inc.

L'Aéroport international Jean-Lesage de Québec c'est...

L'Aéroport international Jean-Lesage de Québec (YQB) est un acteur socio-économique important pour la grande région de Québec, incluant les régions périphériques et plus éloignées. Les attraits touristiques de la Vieille-Capitale et l'excellente santé économique des entreprises de la région concourent à faire de l'aéroport un pôle de développement majeur.

- 11^e aéroport le plus achalandé au Canada
- 1,6 millions de passagers par an
- Croissance moyenne du nombre de passagers de 3% par année depuis 5 ans

LE PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE (PGE)

AQi s'est engagé à être un chef de file en matière de protection et de gestion environnementale. Le PGE résume les initiatives mettant l'accent sur l'atténuation des impacts des activités, la saine gestion de l'environnement (conservation de l'eau et de l'énergie) ainsi que les relations harmonieuses avec la communauté et ses partenaires d'affaires.

Les mesures mises en oeuvre visent à gérer adéquatement les activités afin de diminuer ou, ultimement, empêcher leurs impacts sur l'environnement, et ceci grâce à des programmes de surveillance spécifiques, des procédures exemplaires et de bonnes pratiques d'exploitation.

Le cadre du PGE est basé sur le respect constant des lois, des règlements et des normes des gouvernements fédéral et provincial ainsi que des municipalités riveraines.

Réalisations et faits saillants du programme de gestion environnementale

- Don de 3000 arbres à la communauté depuis 2014
- Installation de 4 ruches au printemps 2016
- 4 nouvelles ruches seront installées en 2017
- Augmentation de la valeur foncière par la décontamination des sols
- 3^e meilleur taux de récupération des matières recyclables parmi les aéroports canadiens (55% en 2016)
- Excellent taux de récupération du glycol (35%)
- Produits de déglaceage des pistes plus écologiques (formiate et acétate)
- Plusieurs mesures d'efficacité énergétique pour le nouveau terminal, dont la géothermie
- Bilan des émissions polluantes en nette diminution depuis 4 ans
- Excellente gestion des urgences environnementales
- Excellente qualité des eaux souterraines, de surface et potable

Trois fois récipiendaire du prix du prix de l'Aéroport le plus apprécié en Amérique du Nord

Le PGE c'est le respect des exigences et la bonne gestion des eaux de surface

GESTION DES DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Malgré les efforts déployés pour réduire au minimum le nombre de déversements, ils se produisent néanmoins, et l'aéroport doit être préparé à répondre adéquatement aux urgences. Le plan d'urgence environnementale de AQi est complet et couvre les risques de contamination des eaux souterraines et de surface, des sols et des sédiments. Le personnel du service de lutte contre les incendies d'aéronefs (SLIA) est responsable de contenir et récupérer les déversements accidentels. L'équipe a été formée pour intervenir lors de déversements majeurs et possède une unité d'intervention mobile équipée de tous le matériel nécessaire pour limiter l'impact d'un déversement majeur sur le milieu physique.

Tous les déversements se produisant sur le territoire sont documentés, examinés et signalés aux gouvernements provincial et fédéral.

1- Conformité avec les exigences du bail de Transports Canada

Description

Dans le cadre de son bail à long terme avec le gouvernement fédéral, AQi est tenu de se conformer à toutes les exigences environnementales stipulées dans l'accord.

Objectif

Chaque année, Transports Canada effectue un audit de conformité du système de gestion environnementale exigé par le bail liant AQi à Transports Canada. L'objectif ultime est de respecter toutes les exigences inscrites au bail ainsi que la réglementation applicable.

2- Surveillance de la qualité des eaux de surface

Description

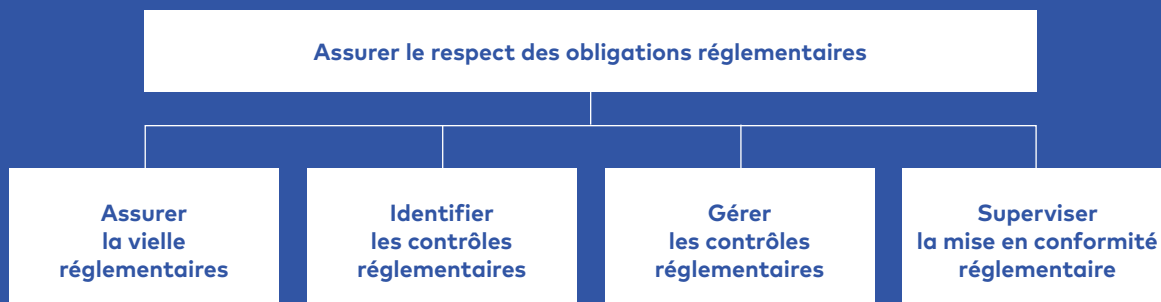
Afin d'assurer la qualité des eaux de surface, deux stations de surveillance ont été installées aux effluents finaux du territoire aéroportuaire (la rivière Cap-Rouge et la Rivière Lorette).

Des analyses chimiques de plusieurs paramètres sont effectuées trois fois par semaine, durant la saison hivernale, afin de surveiller la conformité des eaux se déversant hors du territoire aéroportuaire.

Objectif

L'objectif est de réduire au maximum l'impact que les divers produits de déglçage utilisés peuvent avoir sur les eaux de surface suite aux activités de dégivrage des aéronefs (glycols) et de déglçage des pistes (formiate et acétate) et des routes (sel de voirie).

Les résultats des analyses des divers paramètres pertinents permettent à l'aéroport de déceler toute non-conformité et d'ajuster ses opérations en conséquence.



Le PGE c'est aussi l'eau potable et la gestion de la faune

3- Surveillance de la qualité de l'eau potable

Description

L'eau potable provient de l'usine de traitement de la ville de Québec et est analysée mensuellement par AQi à cinq sites d'échantillonnage, répartis de l'amont à l'aval de son réseau d'approvisionnement. Cette procédure de surveillance est conforme au Règlement sur la qualité de l'eau potable du gouvernement du Québec.

Objectif

La surveillance régulière du réseau d'eau potable vise à préserver la santé des usagers et à assurer à tous une eau potable de qualité, exempte de toute contamination ou matières en suspension. L'objectif annuel est de ne déceler aucune non-conformité suite aux analyses et, dans le cas contraire, de minimiser les risques de maladies résultant d'une contamination accidentelle par une intervention immédiate en respectant un plan de communication efficace pour communiquer pour alerter la communauté aéroportuaire et les passagers.

4- Gestion de la faune

Description

Le territoire aéroportuaire est surveillé activement afin de minimiser le plus possible la présence de faune pouvant potentiellement causer des impacts avec les aéronefs.

Les oiseaux constituent le principal risque d'impact faunique et les actions quotidiennes de gestion de la faune englobent également tous les autres mammifères qui pourraient représenter un danger au décollage ou à l'atterrissage des aéronefs. C'est pourquoi le plan de gestion de la faune inclut également tous les mammifères pouvant se retrouver sur le territoire aéroportuaire.

Objectif

Réduire au minimum les risques d'impacts fauniques grâce à des patrouilles effectuées par le personnel de l'aéroport, de manière aléatoire et sur demande de la tour de contrôle, du lever au coucher du soleil. À cela s'ajoute divers moyens actifs (effarouchement et élimination) et passifs (prévention) pour réduire les risques d'impacts fauniques. En saison hivernale, le contrôle de la faune est effectué par un trappeur qui piège les mammifères sur tout le territoire aéroportuaire.



SÉPARATEURS EAU-HUILE

Le garage d'entretien mécanique ainsi que la caserne de pompier sont dotés chacun d'un séparateur eau-huile afin d'empêcher les hydrocarbures de pénétrer dans l'environnement. Des inspections mensuelles du niveau d'huile et de boue ainsi qu'une vidange périodique sont effectuées. Il en va de même pour tous les drains de plancher. C'est une firme autorisée qui effectue la vidange et la disposition conforme des contaminants.



Les énergies
renouvelables
pour le confort
de nos passagers!

La géothermie est la récupération de la chaleur dans le sol à des fins de chauffage et de climatisation. Elle permet d'économiser jusqu'à 75% de la facture de chauffage sur un an en permettant de restituer 4 kWh pour chaque kWh utilisé pour sa production. La géothermie est une énergie renouvelable naturelle.

Chaque jour, la terre emmagasine l'énergie solaire et la stocke sous forme de calories dans le sol. Cette chaleur de surface peut être captée, moyennant un réseau de tuyaux enterrés. Il s'agit davantage de chauffage « géosolaire » que de géothermie, la recharge thermique n'étant assurée que par le soleil et l'infiltration de la pluie, et non par des sources géothermales d'origine magmatique.

PRODUITS DE DÉGLAÇAGE

Formiate et acétate

Dans le passé, l'urée était le principal produit utilisé pour déglacer les pistes et voies de circulation. Toutefois, malgré son efficacité, l'urée augmente la concentration de nitrites et de nitrates et diminue beaucoup celle de l'oxygène dans les eaux de surface, pouvant provoquer la prolifération d'algues et des dommages à la faune aquatique.

C'est pourquoi, durant la saison hivernale 2013-2014, AQi a remplacé l'urée par le formiate de sodium et l'acétate de potassium, des produits beaucoup plus écologiques et efficaces, malgré leur coût trois fois plus élevé que l'urée.

Glycols

Lorsque la neige et la glace s'accumulent sur les aéronefs, du glycol liquide est appliqué afin d'assurer la sécurité des passagers lors du décollage.

À des concentrations élevées dans les eaux de surface, le glycol se dégrade en consommant beaucoup d'oxygène, ce qui peut affecter la vie aquatique.

Le glycol est appliqué aux postes de stationnement des aéronefs, juste avant le départ. Les regards pluviaux présents sur les tabliers sont munis de valves afin que le glycol qui tombe au sol ne s'infilte dans le réseau pluvial. Après le départ de l'aéronef, un camion vacuum récupère le glycol au sol et le stocke dans des réservoirs afin d'être recyclé.

Le PGE
ce sont aussi
les interventions
d'urgence et
la gestion
responsable
du glycol

5- Intervention lors d'un déversement accidentel de matière dangereuse

Description

Les déversements accidentels d'hydrocarbures dans un aéroport sont inévitables. Toutefois, un bon plan d'urgence environnementale (PUE), incluant un plan de communication avec le personnel et les partenaires concernés, conjugué à une procédure efficace en cas de déversement et une formation adéquate du personnel constituent les meilleurs moyens de diminuer au maximum l'impact d'un déversement sur le milieu physique et la sécurité des biens et des personnes.

Objectif

Le PUE a pour objectif de minimiser l'impact des déversements sur le milieu physique par une réponse rapide de l'équipe d'intervention. Ce plan et la procédure en cas de déversement sont mis à jour et communiqués périodiquement aux divers services de AQi et aux partenaires concernées.

6- Gestion du glycol

Description

Le glycol est utilisé en saison hivernale pour déglacer les aéronefs au sol et empêcher la formation de givre ou de glace au décollage. Le glycol qui pénètre dans l'environnement peut avoir un impact sur la qualité des eaux de surface et la faune aquatique en diminuant la quantité d'oxygène lors de sa biodégradation. C'est pourquoi la gestion du glycol implique de minimiser les quantités appliquées, tout en restant sécuritaire, et de confiner le glycol au sol lors des dégivrages afin d'augmenter la récupération.

Objectif

L'objectif du Plan de gestion du glycol vise à se conformer en tout temps à la norme exigée par Transports Canada, stipulant que la concentration en glycol ne doit pas dépasser 100 mg/l dans les eaux de surface. Pour y arriver, le meilleur moyen est d'augmenter le taux de récupération au sol en confinant le liquide et en gérant adéquatement l'ouverture et la fermeture des valves des regards pluviaux.

7- Inventaire des émissions atmosphériques polluantes

Description

Chaque année, l'inventaire des émissions polluantes générées par AQi est effectué en considérant les émissions directes produites par la combustion des hydrocarbures et les émissions indirectes produites par la production et le transport de l'électricité. Cet inventaire est effectué à l'aide de l'outil de calcul approuvé ACERT (Airport Carbon and Emissions Reporting Tool) du Conseil international des aéroports (Airport Council International ou ACI).

Plusieurs mesures de réductions de la consommation d'énergie ont été mises en oeuvre et d'autres suivront afin de doter le nouveau terminal de technologies modernes, propres et efficaces.

Objectif

L'objectif de réduction des émissions atmosphériques polluantes totales (GES) pour 2017 est de 5% par rapport à 2016.

MESURES DE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS POLLUANTES

Mesures qui seront mises en
oeuvre au nouveau terminal

- 1- Détecteurs de luminosité pour optimiser l'éclairage;
- 2- Entraînement à fréquence variable (EFV) sur les pompes, les unités de traitement d'air à double gaine et les refroidisseurs centrifuges;
- 3- Réajustement de température dans les gaines de ventilation;
- 4- Récupération de la chaleur des refroidisseurs;
- 5- Roues thermiques pour récupérer la chaleur contenue dans l'air évacué des bâtiments;
- 6- Détecteurs de CO² pour faire varier l'air neuf en fonction de l'occupation;
- 7- Chaudières à condensation afin de tirer profit de la chaleur latente de la vapeur d'eau contenue dans les gaz d'échappement;
- 8- Géothermie;
- 9- Thermopompe;
- 10- Éclairage DEL;
- 11- Système de ventilation par déplacement afin de diriger le surplus de chaleur et les contaminants vers le plafond pour améliorer la qualité de l'air et économiser l'énergie.

Le PGE c'est la conformité et l'efficacité énergétique

8- Évaluation environnementale des projets et surveillance des chantiers de construction

Description

En vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE 2012), tous les projets de construction ou autres doivent être évalués quant à leurs impacts environnementaux potentiels et des mesures d'atténuation doivent être mises en oeuvre pour les réduire ou, ultimement, les empêcher. Également, une surveillance environnementale doit être effectuée tout au long des travaux.

Objectif

Évaluer chaque projet suffisamment longtemps à l'avance afin de bien identifier les risques environnementaux et mettre en oeuvre des mesures efficaces pour réduire le risque à un niveau acceptable ou l'éliminer, tout en respectant la réglementation.

9- Mesures de réduction de la consommation d'énergie et des émissions atmosphériques polluantes

Description

La construction du nouveau terminal permettra de mettre en oeuvre plusieurs mesures qui diminueront la consommation d'énergie et les émissions polluantes. Ces mesures concernent surtout les systèmes de chauffage et de climatisation du nouveau terminal, incluant le recours à la géothermie et des mesures de récupération de chaleur.

Objectif

L'objectif est de maintenir ou améliorer la cible énergétique de 1,50 Giga joules/m² pour le nouveau terminal, ce qui se manifestera par l'évitement de près de 1400 T_{éq} de CO² émises annuellement.

Le PGE c'est la gestion du climat sonore et des terrains contaminés

10- Gestion du climat sonore

Description

AQi a mis sur pied un comité de consultation sur le climat sonore qui examine et discute des problèmes et des solutions pour améliorer l'environnement sonore affectant les communautés riveraines (Québec, Ancienne-Lorette et St-Augustin). Le comité se compose des représentants de l'aéroport, de NAV Canada, des exploitants aériens, des deux gouvernements et des trois municipalités riveraines. Il se réunit deux fois par année ou plus souvent, si nécessaire. De plus, AQi met à jour régulièrement son Plan de gestion du climat sonore et gère toutes les plaintes de bruit reçues.

Objectif

Créer un dialogue entre les exploitants de l'aéroport et la communauté concernant le climat sonore et encourager les municipalités à tenir compte des secteurs les plus affectés par les opérations aériennes dans la planification du développement urbain.

11- Gestion des terrains contaminés

Description

Depuis la création de l'aéroport, il y aura 75 ans en septembre 2016, plusieurs événements ayant affectés l'intégrité des sols se sont produits, tels que des déversements accidentels, des incendies ou des pratiques non conformes qui avaient cours à l'époque. La contamination historique des sols est bien connue et localisée et lorsque AQi planifie des travaux d'excavation sur ces sites, un programme de caractérisation est mis en oeuvre afin de déterminer les volumes en cause et leur concentration en contaminants. Les sols contaminés sont alors retirés et acheminés vers un centre de traitement autorisé.

Objectif

Outre le bénéfice environnemental, cette bonne gestion des sols a pour objectif d'augmenter la valeur foncière des terrains du territoire aéroportuaire et diminuer le passif environnemental.



Le PGE c'est aussi s'impliquer dans la communauté par des actions concrètes

12- Mesures de compensation et initiatives environnementales

Description

Afin de compenser la perte d'habitat forestier occasionnée par le déboisement nécessaire aux projets d'expansion, AQi donne annuellement, depuis trois ans, 1000 arbres aux citoyens. Cette initiative est réalisée en collaboration avec l'Association forestière des Deux-Rives et le mouvement Scout de l'Ancienne-Lorette. Ces derniers distribuent les arbres moyennant un don volontaire de la part des citoyens. AQi remet également au mouvement Scout un montant de 1 000 \$ en remerciement de leur collaboration afin de financer leurs activités.

De plus, en juin 2016, AQi a installé quatre ruches sur son territoire, totalisant environ 50 000 abeilles, afin de favoriser la pollinisation des champs de ses voisins agriculteurs et permettre à la population d'abeilles de prospérer. La compagnie Alvéole a fourni les ruches et donne aux employés des ateliers de sensibilisation sur l'apiculture urbaine. Cette initiative a été réalisée au coût de 7 000 \$

Objectif

En 2017, AQi continuera à fournir des arbres au mouvement Scout pour distribuer aux citoyens et, devant le succès des ruches, leur nombre sera augmenté en 2017. En effet, quatre nouvelles ruches seront installées afin de poursuivre l'expérience et augmenter la production de miel qui sera vendue au profit d'organismes de bienfaisance.



Distribution annuelle de 1 000 arbres aux citoyens par le mouvement Scout de l'Ancienne-Lorette.

Le PGE c'est la gestion des matières résiduelles

MATIÈRES RECYCLABLES

13- Gestion des matières résiduelles

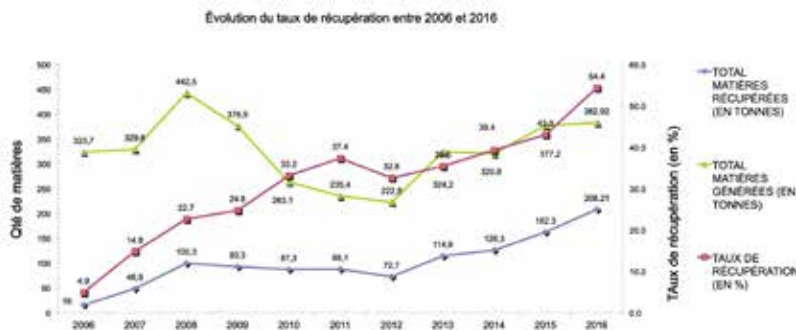
Description

AQI est fier d'avoir un taux de récupération des matières recyclables parmi les meilleurs de la communauté aéroportuaire canadienne. En effet, en 2016, l'aéroport se situait au 3^e rang, avec un taux de récupération près de 55%. L'implication des employés, les compacteurs, les poubelles à deux voies, le recyclage du papier, du verre, des plastiques, des métaux, du béton, du bois, des déblais de qualité et des autres résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) contribuent au succès de cette performance.

Objectif

L'objectif de 2017 est d'atteindre un taux de récupération de 60% du total des matières résiduelles et des résidus de CRD générés.

En 2016, le taux de récupération des matières recyclables a été de 55%, par rapport à 43% l'année précédente, soit une augmentation de 12%, ce qui constitue une excellente performance, qui place AQI au troisième rang canadien pour le taux de récupération.



**Troisième aéroport au Canada
pour le meilleur taux de récupération
des matières recyclables!**

Le PGE c'est la surveillance environnementale pour le respect constant de la conformité

14- Surveillance environnementale

Description

En vertu du bail liant AQi à Transports Canada, ainsi que les diverses réglementations fédérales, provinciales et municipales, l'aéroport est tenu de surveiller plusieurs éléments pouvant avoir un impact sur l'environnement. AQi a développé un système de gestion de l'environnement (SGE) inspiré de la norme internationale ISO 14001 afin de se doter d'un processus de gestion efficace et standardisé au niveau mondial et de pouvoir comparer sa performance de manière réaliste avec les standards de l'industrie.

La surveillance des impacts environnementaux des activités et la gestion environnementale s'exercent principalement sur les réservoirs pétroliers, les émissions polluantes, les matières dangereuses, les matières dangereuses résiduelles, les matières recyclables, les substances appauvrissant la couche d'ozone, les sols, les eaux souterraines, de surface ou potable, les divers produits de déglacage, la faune et les nuisances sonores.

Des objectifs environnementaux, une veille réglementaire et technologique et des plans d'actions correctives lorsqu'un problème ou une non-conformité survient constituent les outils principaux pour la gestion efficace du SGE.

Objectif

L'objectif principal de la surveillance environnementale vise surtout à demeurer conforme à la réglementation et minimiser le plus possible l'impact des activités sur l'environnement et les risques d'incidents ou d'accidents environnementaux.



La Politique de développement durable c'est...

Dans l'esprit de sa Politique de développement durable AQi s'engage à :

Réduire à la source sa production ou consommation d'énergie, de matières résiduelles, de matières dangereuses et de matières dangereuses résiduelles ainsi que faire la promotion du **Réemploi**, du **Recyclage** et de la **Valorisation (3RV)** auprès de ses employés, locataires, fournisseurs de services et clients;

Gérer adéquatement ses réservoirs de stockage de produits pétroliers et surveiller ceux de ses locataires pour empêcher les fuites et les déversements accidentels;

Accroître son efficacité énergétique par des actions concrètes afin de réduire ses émissions polluantes;

Réduire l'utilisation de produits pouvant affecter les sols, les eaux souterraines et les eaux de surface (glycol, produits de déglçage et pesticides);

Réduire l'utilisation et les fuites de substances affectant la couche d'ozone (SACO);

Gérer efficacement sa consommation d'eau et assurer, par des contrôles périodiques, la santé des personnes en fournissant une eau potable de qualité;

Être à l'écoute de ses employés, locataires, fournisseurs de services et de la population afin d'apporter les améliorations nécessaires afin de réduire les impacts de ses activités sur les milieux physique et humain;

Adopter les lignes directrices du Global Reporting Initiative (GRI) pour la rédaction d'un rapport annuel de développement durable et la mise en oeuvre d'indicateurs de performance et d'objectifs de développement durable afin de prendre en considération les commentaires de ses parties prenantes dans le processus de décision.

LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE INSTAURÉE AU DÉBUT DE 2014 ÉTEND L'ENGAGEMENT DE L'AÉROPORT NON SEULEMENT À L'ASPECT ENVIRONNEMENTAL MAIS INCLUT AUSSI LES ASPECTS SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DE SES ACTIVITÉS, AINSI QUE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE ENVERS SES PARTIES PRENANTES ET LA POPULATION EN GÉNÉRAL.



Aéroport de Québec inc.
505, rue Principale, Québec
QC Canada G2G 0J4

418 640-2700
1 877 769-2700
info@yqb.ca

Pour information :
ALAIN GIRARD
Gestionnaire
Développement durable et SGS